

RECHARGES GRANULOMETRIQUES EN AVAL DE PETITS OUVRAGES LE BEUGNON ET SCILLE (79)



Dans le cadre du Contrat Territorial des Milieux Aquatiques (CTMA) Autize Egray signé en juillet 2013, le Syndicat Intercommunal d'Aménagement Hydraulique de l'Autize et de l'Egray a procédé à la restauration de la continuité piscicole en aval de 7 petits ouvrages.

Maître d'ouvrage : SIAH Autize Egray

Période et durée des travaux :

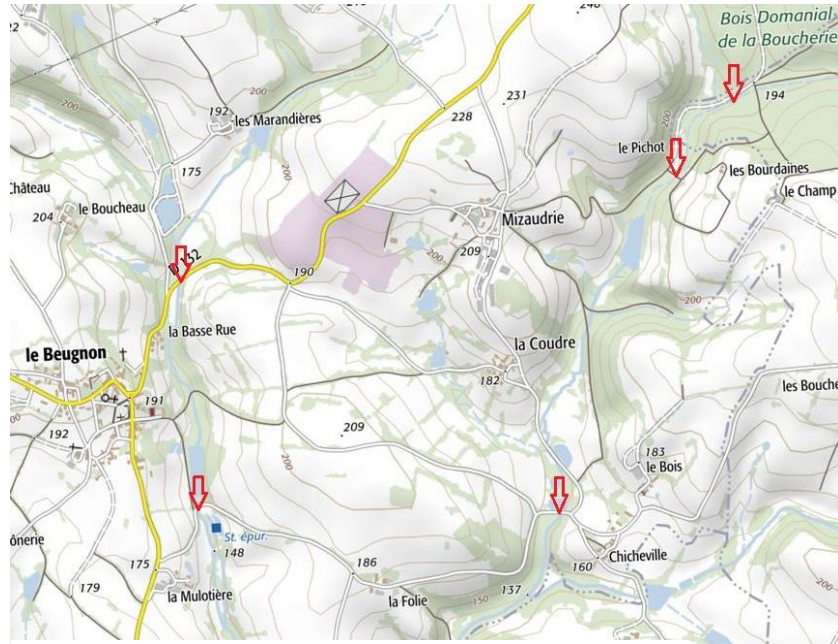
Fin octobre 2015 (4 jours)

Objectif des travaux :

Restauration de la continuité piscicole en aval d'ouvrages (buse, pont cadre) pour la montaison de la truite fario et des espèces accompagnatrices, par recharges granulométriques. Les 7 ouvrages concernés sont situés sur des ruisseaux de 1^{ère} catégorie (tête de bassin), affluents du ruisseau du Saumort, lui-même affluent de l'Autize.

Les matériaux utilisés sont issus de carrière locale, avec une granulométrie respectant celle trouvée dans le lit. Il est néanmoins nécessaire de disposer quelques blocs pour maintenir la recharge et éviter qu'elle ne soit emportée dès les premières crues. La fosse d'appel en aval de l'ouvrage est maintenue, la recharge est effectuée sur le premier radier.

Des précautions ont été prises notamment sur les deux ouvrages situés sur le ruisseau de la Rourie (Bois de la Boucherie - ONF), principalement par la présence de l'écrevisse à pattes blanches (APP), espèce d'intérêt communautaire, du site Natura 2000 "Vallée de l'Autize".



Buse ennoyée sur le ruisseau de la Fontaine au Loup avant/après travaux



Double buse du ruisseau des Jinchères après/après travaux





La pose de déflecteurs en bois a été réalisée sur le radier du pont cadre du ruisseau des Jinchères pour ralentir l'écoulement et augmenter la lame d'eau en période d'étiage.

Une clôture a été posée par le propriétaire exploitant en aval du pont cadre de la RD 132 au Beugnon de part et d'autre du ruisseau de la Fontaine au Loup, pour limiter le piétinement des bovins dans le lit, les berges et sur la recharge.

Coût total et financements du projet : 3 700,84 € HT soit 4 441,01 € TTC
 Agence de l'Eau Loire Bretagne : 50% du TTC
 Conseil Départemental Deux-Sèvres : 30 % du HT
 SIAH Autize Egray : 25% du TTC

Entreprise : ARBOFOR (Bressuire - 79) du groupe Merceron environnement.

Descriptif technique et financier des travaux réalisés :

Les travaux ont été réalisés avec l'aide d'un dumper (photo ci-contre) et d'une mini-pelle. Les finitions ont été réalisées à la main ou à l'aide d'un râteau.

Intervention	Coût
Mise en place de granulats en aval des ouvrages	3 381,44 € HT (~ 16 m ³)
Mise en place de déflecteurs en bois fixés sur un radier de pont	319, 40 € HT



Informations sur les aspects administratifs

Travaux réalisés dans le cadre de la DIG du CTMA Autize Egray 2013-2018.

Réalisation d'un cahier des charges validé par l'ONEMA, les partenaires financiers et la DDT 79.

Documents utilisés qui seraient disponibles sur demande : Cahier des charges techniques.

Présentation des impacts observés, en fonction de l'état d'avancement des travaux :

Travaux réalisés à l'étiage, mais par temps pluvieux. Bon contact avec l'entreprise, les travaux se sont très bien déroulés. Après observation des sites 3 mois après les travaux, nous constatons qu'un colmatage naturel s'est réalisé entre les granulats.

Sur les sept sites, deux présentent toujours une légère chute à l'aval. Néanmoins, elles restent franchissables. La lame d'eau est plus importante dans les ouvrages et le débit est "freiné" en sortie d'ouvrage.

Suivi mis en place : Un suivi (photos avant/après travaux, mesure de la lame d'eau dans l'ouvrage) sera réalisé au niveau des ouvrages afin de voir l'évolution des recharges et leur stabilité (notamment après les crues hivernales). Des pêches électriques pourront également être réalisées.

Commentaires : Utilisation du guide de l'Onema "Evaluer le franchissement des obstacles par les poissons - Principes et méthodes" paru en mai 2014.

Contact pour tout renseignement sur ce projet :

TMR : Nellie TARDITS - 05 49 63 33 74 - 06 75 62 40 08 - siah.autize.egray@gmail.com

Président du Syndicat: Monsieur Francis VILLAIN - 20 rue de l'Épargne - 79160 Coulonges sur l'Autize.

Retrouvez l'ensemble des fiches du Répertoire d'Exemples TMR sur www.cpa-lathus.asso.fr/tmr

